

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/10/2024 - 158046 - 2023 B 33143 - 505 346 502 - 2 H.M.

SARL 2HM

7 rue Vital

75016 PARIS

Etats financiers au **31/12/2023**

FIDECAC FRANCE SAS

32 Rue du Faubourg Poissonnière
75010 PARIS

Tél : 01.56.21.16.21

Fax: 01.56.21.16.20

E-Mail : denis.liegent@fidecac.fr

Etats financiers au 31/12/2023

COMPTES

ANNUELS

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	986 336		986 336	986 336
	Total I	986 336		986 336	986 336
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 585		1 585	2 204
	Total II	1 585		1 585	2 204
	Total général I + II	987 921		987 921	988 539

Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	8 000	8 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	800	800
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	879 739	846 309
	RESULTAT DE L'EXERCICE	99 382	133 431
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	Total I	987 921	988 539
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		
	Dettes fiscales et sociales		
	Comptes courants d'associés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
	Total III		
	Total général I+II+III	987 921	988 539

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)			
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		1 118	569
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation		1 118	569
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 118)	(569)
Produits financiers		100 500	134 000
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE ou PERTE		99 382	133 431
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses		5 025	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			100 500
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		3 907	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			3 907
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **987 921** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **100 500** euros
 - un total charges de **1 118** euros

 - dégage un résultat de **99 382** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SARL 2HM** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **987 921** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **100 500** euros et un total **charges** de **1 118** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **99 382** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	986 336			986 336
TOTAL GENERAL	986 336			986 336

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir	
--------------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer	
---------------------------	--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus au gérant
- Affectation des résultats
- Rémunération du gérant au titre de l'exercice 2023
- Rémunération du gérant au titre de l'exercice 2024
- Conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce
- Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2023, approuve ce rapport ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice de 99 382 €**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au Gérant, pour sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuvant la proposition de la gérance décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Report à nouveau avant affectation	879 740 €
Résultat 2023	99 382 €

Résultat disponible	979 122 €
Distribution des dividendes	< 87 100 € >

Report à nouveau après Affectation du résultat	892 022 €

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Nous vous rappelons les distributions de dividendes sur les trois derniers exercices :

- 31 Décembre 2022 : 100 000 €
- 31 Décembre 2021 : 132 000 €
- 31 Décembre 2020 : 175 200 €

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la non-rémunération au titre de l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 à Mr HALIMI David pour ses fonctions techniques.

L'Assemblée Générale rappelle que son mandat social est effectué à titre gracieux.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de reconduire la non-rémunération au titre de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 à Mr HALIMI David pour ses fonctions techniques.

L'Assemblée Générale rappelle que son mandat social est effectué à titre gracieux.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'absence de conventions telles que celles visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Gérant et les associés.

M. HALIMI David

M. HALIMI Stéphane